ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

défense de la laïcité

Question au Gouvernement n° 1709

Texte de la question

DÉFENSE DE LA LAÏCITÉ

Mme la présidente. La parole est à Mme Valérie Lacroute.

Mme Valérie Lacroute. Ma question s'adresse à M. le Premier ministre. Il y a quelques jours, votre ministre chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes a, dans une interview, évoqué une convergence idéologique entre la Manif pour tous et le terrorisme islamique. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

M. Laurent Furst. Bravo !

M. Frédéric Reiss. Scandaleux !

M. Maxime Minot. Et elle en rit !

Mme Valérie Lacroute. Cet amalgame proprement scandaleux a beaucoup choqué les Français. Quelques jours plus tard, un des députés de la majorité En Marche a fait de même en osant mettre sur le même plan le port du voile islamique et le port du serre-tête par les jeunes filles. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

Un député du groupe LR . C'est une honte !

Mme Valérie Lacroute. Quel aveuglement coupable ! Au-delà d'un profond déni de réalité, tenir de tels propos publics est une faute morale qui rappelle les pires relents de l'islamo-gauchisme. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR et parmi les députés non inscrits.)*

Comment peut-on mettre dos à dos les islamistes et les catholiques ? Je veux d'ailleurs avoir une pensée pour les deux gardiens sauvagement agressés ce matin par un détenu radicalisé. *(Mêmes mouvements.)*

En essayant de comparer l'incomparable, ce député, comme d'autres de la majorité, refuse encore d'ouvrir les yeux sur la menace communautariste. En minimisant les dérives de l'islamisme politique, ces propos vont totalement à l'encontre de notre attachement viscéral à la laïcité, au respect de la dignité de la femme et à l'égalité homme-femme. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LR.)*

Monsieur le Premier ministre, ces déclarations ont jeté un profond trouble chez nos compatriotes et dans votre propre majorité, alors que la défense de la laïcité devrait être une cause commune sur l'ensemble de nos bancs. Le Président de la République est lui-même extrêmement silencieux et ambigu sur ce thème de la laïcité.

M. Fabien Di Filippo. Sinon complice !

Mme Valérie Lacroute. Nous vous demandons donc de condamner solennellement ces amalgames scandaleux et de clarifier très explicitement la position de votre gouvernement sur la laïcité. *(Applaudissements sur les bancs du groupe LR et parmi les députés non inscrits.)*

Mme la présidente. La parole est à M. le secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement. *(Huées sur les bancs du groupe LR. – Applaudissements sur les bancs du groupe LaREM.)*

M. Benjamin Griveaux, *secrétaire d'État auprès du Premier ministre, porte-parole du Gouvernement.* Madame la députée, je veux rappeler que le respect strict du cadre républicain et de la laïcité est la seule et l'unique boussole de ce gouvernement. *(Applaudissements sur de nombreux bancs du groupe LaREM. - Mme Frédérique Meunier applaudit également.)*

En ce domaine comme en tant d'autres, il ne faut rien céder à l'humeur du moment. *(Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

Mme Valérie Boyer. C'est trop facile !

M. Fabien Di Filippo. Dites cela aux gardiens de prison !

M. Benjamin Griveaux, *secrétaire d'État .* Il faut savoir écouter la sagesse du Conseil d'État qui, dans une jurisprudence constante depuis 2004, rappelle les trois principes fondamentaux de notre laïcité. Le premier, c'est la neutralité de l'État. Le deuxième, c'est le principe de la liberté religieuse.

M. Maxime Minot. Répondez à la question !

M. Benjamin Griveaux, *secrétaire d'État.* Le troisième, c'est le respect du pluralisme. Ces trois principes, j'en suis certain, appellent mieux que de vaines polémiques et des effets de tribune ! *(Protestations sur les bancs du groupe LR.)*

Mme la présidente. S'il vous plaît, chers collègues ! Seul M. le secrétaire d'État a la parole !

M. Benjamin Griveaux, *secrétaire d'État .* Je sais que ces trois principes constamment rappelés par le Conseil d'État sont partagés sur ces bancs au-delà de nos sensibilités politiques.

M. Pierre Cordier. Ce n'est pas la question !

M. Benjamin Griveaux, *secrétaire d'État.* Vous revenez sur les deux polémiques du week-end concernant des propos tenus par Marlène Schiappa et Aurélien Taché : Marlène Schiappa a immédiatement apporté un correctif et Aurélien Taché a immédiatement reconnu une expression malheureuse. Aussi, madame la députée, n'entretenez pas inutilement de vaines polémiques ! *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe LaREM. - Exclamations sur les bancs du groupe LR.)*

Ce combat pour la laïcité est le socle du combat commun qui nous anime. Il n'y a aucune ambiguïté dans ce gouvernement ou dans cette majorité dans le combat pour la liberté des femmes : que cela soit très clairement établi ! *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.)*

Données clés

Auteur : Mme Valérie Lacroute
Circonscription : Seine-et-Marne (2e circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question au Gouvernement
Numéro de la question : 1709
Rubrique : Laïcité

Version web : https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/questions/QANR5L15QG1709

Ministère interrogé : Économie et finances (M. le SE auprès du ministre)
Ministère attributaire : Économie et finances (M. le SE auprès du ministre)

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 6 mars 2019
La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 6 mars 2019